

Modalités de l'offre de remboursement Diagrал

“Oui, c'est le moment de s'équiper”

Offre valable du 3 avril au 3 juin 2018.

Date limite de dépôt : 30 jours après la date d'achat jusqu'au 3 juillet 2018.

Jusqu'à 120 € remboursés pour l'achat simultané d'une ou de plusieurs caméras connectées Diagrал et/ou de motorisations Diagrал by adyx :

30 € remboursés à partir de 200 € TTC d'achat

70 € remboursés à partir de 400 € TTC d'achat

120 € remboursés à partir de 600 € TTC d'achat.

Conditions de l'offre

Offre réservée aux particuliers non revendeurs résidants en France Métropolitaine, Corse comprise et Principauté de Monaco pour tout achat de l'une des références éligibles à l'offre du 3 avril au 3 juin 2018. Offre valable pour un achat simultané, c'est à dire que le palier peut être atteint par l'achat d'un ou plusieurs produits sur le même ticket de caisse.

Offre non cumulable avec toute autre promotion en cours proposée par la marque Diagrал.

Offre limitée à un seul remboursement de 120 € maximum par foyer (même nom, même adresse et/ou même email et/ou même IBAN) et un seul remboursement par demande.

Une seule demande pour tous les achats sera acceptée.

Produits éligibles à l'offre

- Système de vidéosurveillance intérieur DIAG01VSX
- Caméra complémentaire intérieure DIAG21VCX
- Système de vidéosurveillance extérieur DIAG00VSX
- Caméra complémentaire extérieure DIAG20VCX
- Motorisation à bras pour portail battant DIAG21MPF
- Motorisation à vérins pour portail battant DIAG20MPF
- Motorisation à crémaillère pour portail coulissant DIAG22MPF
- Motorisation à chaîne pour portes de garage DIAG03MGF
- Motorisations pour volets battants DIAG40MBF et DIAG43MBF
- Motorisations pour volets roulants DIAG30MLF, DIAG31MLF, DIAG32MLF, DIAG33MLF, DIAG34MLF et DIAG35MLF.



Comment profiter de l'offre

01

Achetez un produit éligible à l'offre de remboursement entre le 3 avril et le 3 juin 2018 inclus dans les enseignes ou sites internet affichant l'opération.

02

Enregistrez votre demande sur le site www.promotion-diagral.fr entre le 3 avril et le 3 juillet 2018 et dans un délai de 30 jours après votre achat.

Complétez le formulaire de participation avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale, adresse e-mail et téléphone), et téléchargez votre ticket de caisse en entier en entourant obligatoirement les libellés et prix des produits, ainsi que la date d'achat puis téléchargez votre RIB pour le remboursement.

03

Sous un délai maximum de 6 semaines, et après vérification de votre dossier, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire.

Toute demande incomplète, illisible, raturée, hors délai ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle et ne sera pas prise en compte.

Toute demande reçue par écrit par courrier postal ne pourra être prise en compte.

Seules les demandes de remboursement effectuées sur le site www.promotion-diagral.fr seront traitées.

Votre remboursement sera effectué par SOGEC GESTION par virement bancaire après validation de votre demande et dans un délai maximum de 6 semaines à compter de la date de réception de votre demande complète et conforme aux conditions écrites dans le présent document.

Vous pouvez suivre votre demande de remboursement en ligne sur le site www.promotion-diagral.fr une fois votre demande enregistrée avec votre e-mail et la référence de participation qui vous a été attribuée.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en écrivant à :
AT46 OFFRE DE REMBOURSEMENT DIAGRAL - SOGEC GESTION 91973 - COURTABOEUF CEDEX.

Pour toute demande d'information concernant votre demande en cours vous pouvez contacter la société SOGEC au : 01 70 64 96 75.

Opération promotionnelle proposée par la marque Diagral, société ATRAL SYSTEM SAS, au capital de 252 320 €, siège social à Crolles (38) - Rue du Pré de l'Herme, immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le numéro 311586382.

